

■ **ING Bank (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-0027992-5 (FOSC du 26.05.2008, p. 8/4491742). Les pouvoirs de Gilliot Denis, Birchler Jean-Claude, Dirickx Bernard, Pedrazzini Françoise, Billa Pascal, Bleuland van Oordt Jan, Fuchs Adriana, Gugler Hervé, Hakim Marc, Hofer Max, Justafre Gérard, Kaelin Viktor, Lombaerts Rudi, Poot Theo, Raposo Vincent, Rötheli Heinz, Ruffetta Yves, Sandhu Satpal Singh, Spuehler Joël, Tanner Jürg, Taponnier Josette, Valsangiacomo Arnoldo, Bat-Hiche Nadia, Baumann Hans, Bolhuis Arnoud, Borge Christian, Borge Castro Sonia, Campione Antonio, De Jonghe Fabienne, Di Guardo Franco, Gemayel Walid, Gil Miriam, Gumowski Jerzy, Henny Mark, Itburrun Deoraz, Kappeler Rémy, Kortmoller Matthias, Labalette Laurent, Magnier Muriel, Meierhans Marc Wolfgang, Mertens Nadine, Muraydem Willem, Nay-Tessa Anne-Sophie, Politi Nesi, Sohler Louise, Tarbush Abed, Theyssens Erik, Travella Rocco, Van Oldenborgh Olav, ainsi que la procuration de Amaudruz Lily, Bolis Milena, Bolli Dominique N., Broillet Joël, Cardoso Eric, Chuit Véronique, Cohen Dumani Aline, Constantin-Candolfi Chantal, De Haas Jordan, D'Haeyere Chantal, Doudiet Marc, Droz Patricia, Fassone Manuela, Fernandez Carlos, Ferraguti Andrea, Flores Emilie, Galizzi Albina, Gijsbers Gertrudis, Gobet-Schneider Valérie, Grieco Massimo, Grossenbacher Amani, Hasler Gérard, Ibrahim Basha Tania, Jakob Fabien, Jeandroz Dominique, Langer Stéphane-Robert, Lehmann Ernest, Lopez Eva-Maria, Lutczyk Rafal, Maggiora Léa, Metral Manuel, Mettraux Claude, Michel Jean-François, Nay Emmanuel, Peleman Edmonda, Petrimpol Reto, Ponet Braun Danielle, Rijswijk Joost, Robert Guillaume, Rodo José-Manuel, Salameh Kifah, Schatzmann Yves, Szöcsik Edina, Taillens Fabien, Vanesse Emmanuelle, Varela Alejandro, Wigger Hester, Wipf Thomas et Zehnder Patrick sont radiés. Le directeur général Duterme Olivier, nommé en outre membre du comité de direction, Bernard Jean-Christophe, et Vassiltchikov Alexandre, jusqu'ici directeurs généraux adjoints, nommés membres du comité de direction, Raemy Jacques, jusqu'ici membre de la direction, nommé membre du comité de direction, Adant Christophe, jusqu'ici sous-directeur, Augsburger Olivier, jusqu'ici directeur adjoint, Bertherin Claude, jusqu'ici sous-directeur, Blatter Bernard, jusqu'ici directeur adjoint, Cluytens Ago, jusqu'ici sous-directeur, Cohen-Dumani Anthony, jusqu'ici sous-directeur, Crisafulli Giuseppe, jusqu'ici directeur adjoint, Crombach Richard jusqu'ici directeur adjoint, Damman Nathalie, jusqu'ici sous-directrice, De Backer Jozef, jusqu'ici directeur, De Giacomi Andrea, jusqu'ici sous-directeur, Delaveau Louis, jusqu'ici directeur, Devaud Jean-Bernard, jusqu'ici directeur adjoint, Dunand Serge, jusqu'ici directeur adjoint, Gay-Balmaz Claudine, jusqu'ici sous-directrice, Hopstaken Carlo, jusqu'ici directeur adjoint, Isella Brunello, jusqu'ici directeur, Jacquemard Martine, jusqu'ici directrice adjointe, Lachenal Rodolphe, jusqu'ici directeur adjoint, Lugon-Moulin Bertrand, jusqu'ici sous-directeur, Matthys Stéphane, jusqu'ici sous-directeur, Morellon Bernard, jusqu'ici directeur adjoint, Munz Michel, jusqu'ici sous-directeur, Musumeci Antonino, jusqu'ici sous-directeur, Nebel Véronique, jusqu'ici directrice adjointe, Nsouli Ali, jusqu'ici directeur adjoint, Odone Gabriele Marco, jusqu'ici directeur, Orth Christine, jusqu'ici sous-directrice, Palacios Orozco Domingo, jusqu'ici directeur adjoint, Petringa Daniela, jusqu'ici directrice adjointe, Schickler Oliver, jusqu'ici directeur adjoint, Schyrr Roger, jusqu'ici directeur adjoint, Theocharides Alexander, jusqu'ici directeur adjoint, Triquet Philippe, jusqu'ici sous-directeur, Visser Cornelia, jusqu'ici sous-directrice, et Westra Pieter, jusqu'ici directeur adjoint, nommés membres de la direction, continuent à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Rasson Jean-Baptiste, nommé membre de la direction; sa procuration est radiée. Signature collective à deux a été conférée à Papa Alfonso, de et à Volketswil, Skelly Lynn, de Grande-Bretagne, à Collonge-Bellerive, Slevogt Markus C., d'Allemagne, à Zurich, membres de la direction. Procuration collective à deux a été conférée à Ali Khan Leila, de Trubschachen, à Genève, Balet Raphaël, de Grimsuat, à Sierre, Dimeck Xavier, de Genève, à Carouge, Grandjean-Schläpfer Catherine, de et à Lausanne, Marques Mortagua Carlos, de et à Lancy, Marsh Alistair, de Grande-Bretagne, à Bernex, Renggli Yannick, de Genève, au Grand-Saconnex, Robert Manuel, du Locle, à Pully, et Zuliani Bruno, d'Italie, à Pregassona. Procuration collective à deux, avec une personne autorisée et résidant en Suisse, a été conférée à Kockel Max, de Davos, à Bonne, F, Mercier Nicolas, de Troistorrents, à Bons-en-Chablais, F, et Vierron Michel, de France, à Fillinges, F.

Registre journalier no 4099 du 17.03.2009
(04938594 / CH-660.0.027.992-5)